

Nous vous informons que votre Centre de Gestion sera **fermé ce vendredi 18 mai**.

Commission de réforme

Dernière modification le 10/04/2012

Prochaine commission : mardi 29 mai 2012

*(date limite de réception des dossiers complet le
03/05/2012)*

voir le calendrier des commissions de réforme en 2012

La commission de réforme est une instance consultative médicale et paritaire qui est saisie sur l'imputabilité au service des accidents du travail ou des maladies professionnelles. Elle est aussi saisie pour la reconnaissance et la détermination du taux temporaire d'invalidité et la mise en retraite pour invalidité.

La réforme générale des pouvoirs publics a conduit l'état à transférer des charges en direction des collectivités locales. C'est pourquoi, à l'instar de nombreux autres départements, la commission de réforme jusqu'alors gérée par la DDASS est dorénavant organisée par le Centre de Gestion. Ce transfert de compétences, décidé en Novembre 2009 et effectif au 1er Juin 2010